



# NEWSLETTER HEBDO

*Veillez à la croissance de votre activité*



## #80

## 85% DES DIRIGEANTS CONFIANTS POUR LES 6 PROCHAINS MOIS

Le 6e baromètre QBE-OpinionWay révèle que, malgré la crise énergétique et une inflation à presque 6%, 85% des dirigeants ont confiance dans leurs capacités à absorber les chocs pour les 6 prochains mois. Les cinq principaux risques anticipés sont :

- La hausse des prix des énergies : 71%
- La hausse des prix des matières premières : 59%
- La pénurie des matières premières : 55%
- Les difficultés d'approvisionnement en énergie : 44%
- La gestion des ressources humaines : 40%



Face à la crise de l'énergie combinée à l'inflation, 84% des dirigeants d'entreprises sont beaucoup plus attentifs à leurs charges et à leurs dépenses. De fait, 75% assurent même que l'inflation aura des conséquences sur la rentabilité de leur entreprise, et 57% ont plus de difficultés à maintenir leurs marges. Pour autant cet impact reste contenu puisque seuls 13% des répondants déclarent rencontrer des difficultés à payer leurs factures. En outre, les entreprises ne souffrent pas de délais de paiements tardifs de la part de leurs clients (72%).

Elles se montrent optimistes quant à leurs capacités à faire face et à rebondir. Ainsi, 62% des entreprises se disent résistantes face aux risques actuels dans le contexte actuel et 85% se déclarent confiantes quant à leurs perspectives sur les 6 prochains mois.

# 61% DES SALARIÉS FRANÇAIS PRÊTS À ENVISAGER UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Interrogés par la Groupe Cegos sur les grands enjeux de transformation qui auront le plus d'impact sur le développement des compétences de leurs collaborateurs dans les deux années qui viennent, les DRH internationaux citent en premier lieu la transformation numérique (61% ; 42% en France), les nouveaux modes de travail (52% ; 47% en France) et la cybersécurité (39% ; 42% en France) .

En France, l'enjeu de la transition écologique semble plus prégnant qu'ailleurs (pour 40% des DRH français vs 31% à l'échelle internationale).

La période Covid a également révélé qu'une part grandissante des salariés recherche davantage de sens dans leur vie professionnelle : 61% des salariés français et 78% des salariés internationaux se disent ainsi prêts à envisager une reconversion professionnelle complète. (Baromètre international « Transformations, Compétences et Learning »)

## LE POINT SUR LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR

Une instruction sous la forme de questions-réponses en ligne sur le [site du Boss](#), apporte des précisions sur les conditions d'attribution et de versement de la prime de partage de la valeur. Depuis le 1er juillet 2022, les employeurs peuvent verser à leurs salariés une prime de partage de la valeur exonérée de cotisations et contributions sociales dans la limite de 3 000 €, et jusqu'à 6 000 € pour les entreprises ayant mis en place un dispositif d'intéressement ou de participation. Le dispositif prévoit deux régimes d'exonérations distincts en fonction de la rémunération du bénéficiaire et du moment de versement de la prime.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS  
 CONCERNANT LA PRIME DE PARTAGE  
 DE VALEUR ?**

*N'hésitez pas à [nous contacter](#).*

## AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

L'appel à projets France 2030 « Grands fonds marin » est ouvert depuis le 27 septembre 2022, avec une date de relève prévue le 31 janvier 2023 à 12h00. Doté de 25 M€, l'appel à projets vise à soutenir des projets de recherche et développement sur au moins une des 3 thématiques suivantes : exploration des fonds (drone, navire autonome, robot sous-marin...) ; capteur-composant-matériaux et enfin logiciel-traitement des données.



**À BIENTÔT POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !**